



**école riviera school
montreux**

Crèche



Ecole Riviera School

Av. des Planches 25 – CP 1347 – 1820 Montreux 1 – Tél : +41 21 961 18 72

info@ecole-riviera.ch – www.ecole-riviera.ch

Avant-propos

La crèche « La Marelle » se veut plus qu'un simple service d'accueil, elle poursuit différents objectifs en relation avec le bien-être, le développement physique et psychologique de l'enfant. Son rôle est, en collaboration avec sa famille, d'aider l'enfant à grandir. Ceci, dans le respect de sa personnalité et de son épanouissement individuel tout en instaurant un climat de confiance avec les parents et l'enfant.

Le groupe des moyens est orienté vers les apprentissages préscolaires afin de préparer au mieux l'entrée de l'enfant à l'école enfantine.

Pour se sentir bien, l'enfant a besoin d'évoluer à son rythme. La qualité de l'accueil est primordiale pour que l'enfant passe une bonne journée. Il est important d'être à l'écoute de l'enfant et de ses parents. L'équipe éducative répond le plus possible et au mieux à ses différents besoins grâce notamment à des échanges réguliers d'informations avec les parents.

C'est avec plaisir que nous vous recevrons pour une visite des lieux afin que vous puissiez vous rendre compte par vous-même de l'ambiance chaleureuse et familiale qui règne à la crèche.

Type d'accueil proposé

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h00 à 18h00. Les enfants sont inscrits de manière régulière et, dans la mesure du possible, au minimum deux demi-journées par semaine, afin de favoriser une bonne intégration dans le groupe.

Possibilités de fréquentation :

- La journée (7h00 – 18h00)
- La demi-journée (7h00 – 12h00) – matin avec repas
- La demi-journée (7h00-14h00) – matin + repas/sieste
- La demi-journée (13h30 – 18h00) – après-midi avec le goûter

Il est impératif que les parents respectent les heures de départ et d'arrivée fixées lors de l'inscription afin de permettre à l'enfant de trouver ses repères et suivre le programme établi par l'équipe éducative pour la journée.

Capacité d'accueil

17 enfants répartis en deux groupes :

- 7 enfants de 18 -24 mois / 30-36 mois « les trotteurs »
- 10 enfants de 30-36 mois à l'entrée au cycle initial (école enfantine), « les moyens ».



Activités – les moments forts de la journée

L'équipe éducative propose des activités adaptées à l'âge des enfants, permettant d'expérimenter et d'explorer dans un cadre sécurisant.

Les journées sont rythmées par une succession d'activités de jeu libre et des activités dirigées. Toutes les activités proposées ont pour but de développer les capacités intellectuelles, physiques et relationnelles de l'enfant. L'enfant développe sa créativité, son imagination, son langage, son autonomie, sa connaissance du monde qui l'entoure grâce aux différentes activités à réaliser soit en groupe soit individuellement.

Celles-ci sont proposées matin et après-midi.

Jeu libre

Dans ces moments de « jeu libre », les enfants choisissent les jeux qui les intéressent. Ils sont indépendants et autonomes ; l'éducatrice présente les observe, les stimule, les aide si besoin est, et fait en sorte de garder une ambiance de jeu calme et agréable pour tous.

Durant ces moments de jeu, les enfants peuvent expérimenter des jeux de constructions, des jeux symboliques (faire semblant de... - jouer à papa et maman - ...), des activités créatrices, des jeux ludiques.

Activités dirigées

Ces activités sont proposées par l'équipe éducative et ont une finalité bien précise à atteindre ou servent à stimuler un stade de développement (par exemple : réaliser un dessin, un gâteau, un bricolage précis).

Il est important de permettre à l'enfant, tout en respectant son rythme, de bouger, de bruer, de s'exprimer, d'exercer ses sens et son intelligence, de rencontrer les autres, d'explorer l'espace, son quotidien et les objets de façon la plus variée possible.

Le langage

A 18 mois, l'enfant possède quelques mots en relation avec son entourage proche. La crèche va stimuler l'apprentissage d'un vocabulaire varié et la mise en place progressive d'une syntaxe correcte.

Si le langage verbal permet de traduire en mots un vécu, une idée, un sentiment, nous n'oublions pas non plus le langage non-verbal qui lui aussi permet l'expression de soi et de ses émotions.

Activités motrices

Au travers d'activités, d'expérimentations variées et sécurisées à l'intérieur comme à l'extérieur, l'enfant va être amené à découvrir son corps, les autres enfants, l'espace, les objets qui l'entourent. L'acquisition du schéma corporel est



un apprentissage long et complexe. La motricité fine de l'enfant ne sera pas oubliée (par motricité fine, on entend tous les gestes à effectuer avec minutie comme par exemple, tenir un crayon, remplir une bouteille avec des graines, colorier sans dépasser).

Activités musicales

L'enfant trouve un plaisir immense dans la musique. En écoutant, en dansant, en chantant, en découvrant divers instruments, il sera amené à vivre la musique, à découvrir qu'elle peut être un moyen d'expression et de communication.

Ces activités contribuent au développement harmonieux de sa personnalité et de son corps.

Activités créatrices manuelles

L'ensemble de ces activités stimulent l'imagination créative de l'enfant. Les activités « bricolages » permettent d'explorer des matériaux très divers et offrent un moyen de développer la coordination sensori-motrice.

Activités d'apprentissage

Le développement de la connaissance est le résultat d'une interaction constante entre l'enfant et le monde qui l'entoure. Dans ces activités, l'enfant sera mis en contact avec les pré-mathématiques (dénombrer, compter, aligner, regrouper des objets, des formes, ...). L'enfant est également mis en contact avec l'apprentissage des lettres, de l'alphabet pour pouvoir écrire son prénom, reconnaître certaines lettres. Les activités de lecture prennent également une grande place dans les apprentissages. Les enfants se rendent régulièrement à la bibliothèque. Les activités d'exploration de l'environnement sont l'occasion d'une approche du milieu social et naturel dans lequel il vit, l'amenant à la comprendre et le respecter.

La socialisation – le groupe

La crèche est souvent la première occasion d'insertion dans la société et de séparation du cocon familial. Les enfants y sont confrontés à un groupe, à des situations nouvelles et diverses. Ils y rencontrent des enfants du même âge ou d'âges différents et cela constitue une formidable stimulation à leur développement.

Les jeunes enfants apprennent énormément par imitation. La vie en groupe va les amener à découvrir les joies et les difficultés de jouer avec un autre enfant. Le chemin à parcourir afin d'acquérir un véritable comportement social est long. Ce n'est pas évident pour l'enfant de prendre sa place en tenant compte des autres, d'accepter les différences, de résoudre les conflits, de créer des liens, de découvrir ses propres limites mais aussi celles d'autrui, de respecter les règles érigées par notre société. Cet apprentissage amène l'enfant à exprimer et gérer ses émotions de manières diverses et parfois inappropriées (pousser, griffer, mordre...)

Le rôle des adultes (parents et éducatrices) est déterminant pour aider l'enfant dans l'apprentissage de la vie sociale hors du contexte familial.



Le dialogue et la collaboration entre l'équipe éducative et les parents permettent de traverser ces phases sensibles.

Le repas

Le repas est un véritable moment de convivialité et est très important dans la journée. La crèche propose une nourriture saine, variée et équilibrée, essentielle au bon développement de l'enfant. Les habitudes alimentaires familiales sont respectées dans la mesure du possible.



Sieste et repos

La sieste permet de respecter le rythme de chacun afin de recommencer l'après-midi dans les meilleures conditions possibles. Une éducatrice est présente auprès des enfants pour les rassurer.



Pour les plus grands qui ne dorment plus après le repas, les éducatrices proposent un moment de repos, accompagné d'un livre, de musique douce.

Galerie photos





Inscription

Toute personne qui désire inscrire son enfant à la crèche peut le faire à tout moment, selon les places disponibles. Il suffit de prendre contact avec la Direction et de remplir un formulaire d'inscription.

L'inscription est définitive lorsque la confirmation d'inscription a été retournée signée à l'école et que la 1^{ère} facture (frais d'inscription et 1^{er} mois) ont été réglés à l'avance. La confirmation d'inscription fait office de contrat entre l'école Riviera et les parents.

Les frais d'inscription d'élève à CHF 160.-

Lorsqu'une place disponible est réservée au-delà d'un mois, 50% du prix est facturé pendant tout le temps de la réservation.

En cas de désistement, les frais facturés et le premier mois de fréquentation ne seront pas remboursés.

Liste d'attente

Si une place n'est pas disponible, les parents peuvent inscrire leur enfant sur une liste d'attente pour la fréquentation souhaitée.

La Direction informera les parents de toute nouvelle possibilité de prise en charge.

Contrat de fréquentation

Le contrat repris dans la confirmation d'inscription est établi pour l'année scolaire en cours du 1^{er} août au 31 juillet, et renouvelé chaque année (inscription en cours d'année possibles selon les places disponibles).

La confirmation d'inscription indique et garantit les jours de fréquentation de l'enfant ainsi que le montant pour la période définie.

La confirmation d'inscription est signée par la Direction de l'école Riviera ainsi que par les représentants légaux, qui attestent avoir pris connaissance du règlement.

Les parents confirment, le renouvellement de fréquentation de l'enfant, en février, pour l'année scolaire suivante. Passé ce délai, la place ne pourra plus être garantie.

Pour les familles qui souhaitent nous quitter en cours d'année, **la résiliation doit être envoyée par lettre recommandée à la Direction deux mois à l'avance** (départ pris en compte à la fin d'un mois).

Dépannages

Dans la mesure du possible et compte tenu du nombre d'enfants, il est possible, ponctuellement de faire un changement d'horaire ou de jour de fréquentation.

En cas d'absence, nous demandons aux parents d'en informer l'équipe éducative. Nous pourrions ainsi en tenir compte en cas de demande de dépannage et en informer les familles concernées.



Première visite – période d’adaptation

Sécurisé par la présence de ses parents, l’enfant pourra explorer en toute liberté, tandis que les parents auront l’occasion de poser leurs questions sur le fonctionnement de la crèche.

La période d’adaptation permet de faire connaissance en douceur. Elle se fait de façon progressive en fonction des besoins et réactions de l’enfant.

Maladies, accidents, santé

Le bon déroulement de la journée en crèche dépend en grande partie de l’état de santé de l’enfant. L’enfant doit être en mesure de suivre le rythme et les activités prévues dans la journée. Nous demandons aux parents de nous informer lorsqu’un enfant présente des signes de maladie (il a passé une mauvaise nuit, a eu de la fièvre), en précisant, le cas échéant, les médicaments à lui donner (suppositoires, sirop).

En cas de maladie contagieuse, l’enfant ne pourra pas être accueilli à la crèche.

Si, durant la journée à la crèche, un enfant présente des signes de maladie, l’équipe éducative prendra contact avec les parents pour qu’ils puissent venir le chercher ou prendre un rendez-vous chez le pédiatre dans les meilleurs délais.

Urgence

En cas de grosse chute ou d’accident, les parents seront immédiatement avertis et l’équipe éducative prendra les dispositions nécessaires pour le bien-être de l’enfant.

Habits et jouets personnels

Nous demandons aux parents de prendre des habits de rechange pour leur enfant et de les habiller avec des affaires « peu dommages ». En effet, il peut arriver que les sorties ou activités proposées par l’équipe éducative, s’avèrent salissantes.

Afin d’éviter toutes confusions, le nom et prénom de l’enfant doit être inscrit sur ses habits et effets personnels.

En outre, nous déclinons toute responsabilité concernant les objets précieux (bijoux, argent, jouets...) que les enfants emportent lorsqu’ils viennent à la crèche.



« La Marelle » - Tarifs 2011/2012

Frais d'inscription (y.c période d'adaptation de 2 semaines) CHF 160.-

La facturation est calculée sur 46 semaines et factonnées en 12 mensualités identiques : (Tarifs semaine)* (46 semaines) / 12 mensualités.

1 journée complète (7h00 – 18h00 / 100%) CHF 108.-

Matin (7h00 – 12h00 repas inclus / 40%) CHF 51.-

Matin avec repas/sieste (7h00 – 14h00 / 60%) CHF 65.-

Après-midi sans repas (14h00 – 18h00 / 40%) CHF 46.-

A l'année et à temps complet CHF 22'540.-
(base journalière de CHF 98.-)

Dépannages (+10%)

Heures supplémentaires CHF 10.-/heure (max. 2 heures)

Le tarif journalier pour un enfant ayant un frère/sœur à l'école Riviera est de CHF 100.-/jour.

Les familles ayant 2 enfants inscrits à la crèche bénéficient d'un rabais de 15% sur les tarifs susmentionnés pour le second enfant (sauf frais d'inscription)

Vacances et jours fériés

- 3 semaines en été (début août)
- Lundi du Jeûne Fédéral
- 2 semaines à Noël
- Week-end de Pâques
- Jeudi et Vendredi de l'Ascension
- Lundi de Pentecôte